



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## transport de voyageurs

Question écrite n° 67957

### Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la nécessité d'informer les voyageurs aériens des risques sanitaires liés aux voyages. Ainsi, la thrombose veineuse est, selon une récente étude de l'OMS, imputable aux transports aériens. Or la banalisation des transports aériens et leur démocratisation occultent trop souvent les risques qui peuvent être liés à ce type de transport. Aussi, il souhaite savoir si des campagnes d'information pourraient être envisagées afin de prévenir les populations les plus fragiles des risques encourus.

### Texte de la réponse

Les vols long-courriers se traduisent, pour les passagers, par une station assise prolongée qui peut affecter la circulation sanguine des membres inférieurs, pouvant amener dans certains cas relativement rares un risque d'embolie pulmonaire. L'expérience du service médical d'urgence d'Aéroports de Paris, qui a fait l'objet d'une communication devant l'Académie nationale de médecine, relate soixante cas observés depuis 1993. Une information et des recommandations, avant et pendant le vol, concernant des mesures physiques simples à mettre en oeuvre pour prévenir la stase veineuse, facteur déclenchant d'embolies pulmonaires, sont d'ores et déjà assurées par des compagnies aériennes. Afin d'assurer une prévention efficace, la direction générale de l'aviation civile, à l'instigation du secrétariat d'Etat à la santé, et après avis du conseil médical de l'aviation civile, a informé, en novembre 2000, les compagnies aériennes de la nécessité de généraliser ces actions d'information, lors de la réservation et à bord des avions. Par ailleurs, une notice d'information, destinée à tous les médecins, a été publiée dans le bulletin du Conseil national de l'ordre des médecins.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67957

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 octobre 2001, page 6025

**Réponse publiée le :** 26 novembre 2001, page 6795